DEPARTEMENT
DE LA CHARENTE

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GRANDANGOULEME

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 17 DECEMBRE 2020

Délibération
n° 2020.12.429

Avenants n°1 aux conventions de subvention relatives au protocole d'accord du PLIE 2018-2020

LE DIX SEPT DECEMBRE DEUX MILLE VINGT à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis à l'Espace Carat - 54 Avenue Jean Mermoz 16340, L'Isle-d'Espagnac suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **11 décembre 2020**

Secrétaire de séance : Eric BIOJOUT

Membres présents :

Sabrina AFGOUN, Michel ANDRIEUX, Joëlle AVERLAN, Eric BIOJOUT, Didier BOISSIER DESCOMBES, Xavier BONNEFONT, Jacky BONNET, Catherine BREARD, Michel BUISSON, Séverine CHEMINADE, Monique CHIRON, Jean-Claude COURARI, Frédéric CROS, Fadilla DAHMANI, Jean-François DAURE, Véronique DE MAILLARD, Françoise DELAGE, Gérard DESAPHY, Gérard DEZIER, Valérie DUBOIS, Nathalie DULAIS, François ELIE, Karine FLEURANT-GASLONDE, Sophie FORT, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Bertrand GERARDI, Michel GERMANEAU, Hélène GINGAST, Fabienne GODICHAUD, Jérôme GRIMAL, Thierry HUREAU, Sandrine JOUINEAU, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Raphaël MANZANAS, Annie MARC, Jean-Luc MARTIAL, Corinne MEYER, Benoît MIEGE-DECLERCQ, Thierry MOTEAU, Isabelle MOUFFLET, François NEBOUT, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Gilbert PIERRE-JUSTIN, Martine PINVILLE, Jean-Philippe POUSSET, Catherine REVEL, Jean REVEREAULT, Martine RIGONDEAUD, Mireille RIOU, Gérard ROY, Zahra SEMANE, Anne-Marie TERRADE, Philippe VERGNAUD, Fabrice VERGNIER, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU, Hassane ZIAT, Zalissa ZOUNGRANA, Flavien DELAGE

Ont donné pouvoir :

Véronique ARLOT à Valérie DUBOIS, Brigitte BAPTISTE à Michel GERMANEAU, Marie-Henriette BEAUGENDRE à Thierry HUREAU, Minerve CALDERARI à Raphaël MANZANAS, Françoise COUTANT à Fabrice VERGNIER, Serge DAVID à Thierry MOTEAU, Hervé GUICHET à Fabienne GODICHAUD, Gérard LEFEVRE à Gérard DESAPHY, Pascal MONIER à Zalissa ZOUNGRANA

Suppléant(s) :

Jean-Luc FOUCHIER par Flavien DELAGE

Excusé(s) :

Véronique ARLOT, Brigitte BAPTISTE, Marie-Henriette BEAUGENDRE, Minerve CALDERARI, Françoise COUTANT, Serge DAVID, Chantal DOYEN-MORANGE, Denis DUROCHER, Hervé GUICHET, Gérard LEFEVRE, Pascal MONIER, Valérie SCHERMANN, Roland VEAUX

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 17 DECEMBRE 2020

DELIBERATION N° 2020.12.429

EMPLOI	Rapporteur : **Monsieur BUISSON**

AVENANTS N°1 AUX CONVENTIONS DE SUBVENTION RELATIVES AU PROTOCOLE D'ACCORD DU PLIE 2018-2020

GrandAngoulême, initiateur et pilote du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) dans le cadre de sa politique Tremplin pour l'Emploi, s'est engagé avec ses partenaires (Etat, département de la Charente et Pôle Emploi) à poursuivre les interventions menées en faveur de l'insertion des demandeurs d'emploi les plus en difficulté sur le territoire. Cet engagement fait l'objet d'un protocole d'accord signé pour la période 2018-2020.

L'appel à projets 2020 publié dans ce cadre a permis de retenir les projets de 3 structures intervenant sur 2 axes liés à la mise en œuvre du PLIE :

- Axe 1 : Accompagnement des participants du PLIE – Les structures retenues sont l'Association Régie Urbaine et le Centre d'Information sur le Droit des Femmes et des Familles.
- Axe 2 : Mobilisation renforcée des employeurs du territoire pour l'accès des participants PLIE à de plus larges choix professionnels et d'opportunités d'emploi – Les structures retenues sont la Mission Locale du Grand Angoumois.

Au vu de la nécessité de travailler à l'élaboration d'un nouveau protocole d'accord venant refonder les missions et l'action du PLIE, il a été décidé d'établir un avenant prolongeant de façon transitoire le protocole en vigueur pour la période du 1er janvier au 30 juin 2021.

Afin d'assurer la continuité de l'action et des accompagnements menés dans ce cadre, il est proposé de passer un avenant aux conventions de subvention signées avec les organismes retenus dans le cadre de l'appel à projets 2020 à savoir l'ARU, le CIDFF et la mission locale.

Cet avenant a pour objet de prolonger la durée de la convention sur la même période, soit du 1er janvier au 30 juin 2021 afin d'assurer la poursuite de la mise en œuvre du PLIE sur cette période.

Vu l'avis de la réunion de toutes les commissions du 8 décembre 2020,

Je vous propose :

D'APPROUVER les avenants aux conventions de subvention signées avec les organismes retenus dans le cadre de l'appel à projets 2020 à savoir l'ARU, le CIDFF et la mission locale afin de prolonger leur durée jusqu'au 30 juin 2021.

…/…

D'AUTORISER Monsieur le Président ou toute personne dûment habilitée, à signer les avenants.

APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
(M. BUISSON ne prend pas part au vote)
ADOPTE LA DELIBERATION PROPOSEE.

Certifié exécutoire :	
Reçu à la Préfecture de la Charente le : **29 décembre 2020**	**Affiché le :** **29 décembre 2020**